



## ***Un poison apporté dans Athènes ?*** **Port-Royal et le théâtre** ***Journée d'étude***



**Musée national de Port-Royal des Champs**  
**samedi 3 juin 2023**

**Comité scientifique** : Philippe Luez, Gilles Declercq, Laurence Plazenet

**Comité d'organisation** : Victoire Malenfer, Caroline Labrune, Servane L'Hopital, Tony Gheeraert

“Un poète de théâtre et un faiseur de romans est un empoisonneur public, non des corps, mais des âmes des fidèles”<sup>1</sup>. Cette formule cinglante, lancée par Pierre Nicole dans le feu d'une polémique, a beaucoup contribué à forger l'image d'un Port-Royal obscurantiste et rétrograde, hostile aux plaisirs des spectacles, et réfractaire à l'une des plus exaltantes expériences littéraires et artistiques qu'ait connues la France, à l'époque où triomphaient sur scène Corneille, Molière et Racine. Ce dernier, auteur de très violentes *Lettres à l'auteur des Imaginaires*, rompit d'ailleurs bruyamment avec ses anciens maîtres en leur reprochant leur aversion pour le théâtre, rebaptisée récemment “théâtrophobie”<sup>2</sup>. Cette “querelle des Imaginaires” contribua à figer

<sup>1</sup> Pierre Nicole, *Les Visionnaires*, Liège, Beyers, 1667, p. 51. Voir sur cette question Laurent Thirouin, *L'Aveuglement salutaire. Le Réquisitoire contre le théâtre dans la France classique* [1997], Paris, Champion Classiques, 2007.

<sup>2</sup> Voir le corpus de recherche « La haine du théâtre » constitué par Cl. Thouret et F. Lecercle (<http://obvil.sorbonne-universite.fr/corpus/haine-theatre/>) ; voir aussi F. Lecercle et Cl. Thouret,

les positions de l'histoire littéraire : il parut évident qu'au temps de Louis XIV, le théâtre avait ses amis – tous nécessairement esprits ouverts, libres et créatifs – et ses ennemis – des rabat-joie engoncés dans un moralisme obtus. Parmi ces derniers figuraient au premier chef les “jansénistes” de Port-Royal, Pierre Nicole, et plus encore le prince de Conti<sup>3</sup>, à qui la tradition historiographique ne pardonna pas d'avoir trahi Molière après l'avoir protégé avant de devenir dévot.

Un tel manichéisme ne laisse pas d'être réducteur. D'abord, les “prétendus jansénistes” n'étaient en rien isolés à l'époque dans leur combat contre l'art dramatique : Bossuet, ennemi déclaré de l'augustinisme port-royaliste, blâma le théâtre avec la même virulence que les Messieurs quelques années plus tard<sup>4</sup>. Les sulpiciens autour de Jean-Jacques Olier, ennemis jurés des jansénistes, avaient développé une pastorale anti-comédiens. L'archevêché de Paris, de son côté, obtint du roi l'interdiction du *Tartuffe*. Quant aux jésuites, ils toléraient certes dans leurs collèges une pratique pédagogique par la scène, mais celle-ci était étroitement encadrée et limitée, et n'empêchait pas une certaine réticence à l'égard de la fiction<sup>5</sup>.

Non seulement les port-royalistes ne détenaient pas le monopole de la haine du théâtre, mais surtout, les différents traités et textes contre “la comédie” produits par les amis du monastère ne sauraient constituer les *ultima verba* des Solitaires sur la question. Comme Racine se plaisait à le leur rappeler malicieusement dans ses *Lettres*, n'avaient-ils pas traduit Térence ? N'avait-il pas lui-même appris le grec, aux Petites-Écoles, dans Euripide et Sophocle ? Et n'avait-il pas également appris la déclamation et la diction, dont le caractère chantant est resté célèbre, auprès de l'avocat Antoine Le Maistre ? La révolte du jeune dramaturge se fondait sur une incompréhension sincère : comment ses maîtres, qui avaient allumé en lui une passion absolue et définitive pour le théâtre antique, pouvaient-ils lui reprocher d'avoir choisi la carrière dramatique, où il ne tendait après tout qu'à ressusciter à Paris la gloire artistique de l'ancienne Athènes ? En 1666, cette contradiction lui paraissait insupportable et choquante, voire l'indice d'une hypocrisie indigne de pieux Solitaires. La répulsion pour le théâtre, si hautement affichée par Nicole et ses amis, pouvait bien être le revers d'une fascination troublée pour la fiction, que le jeune Racine

---

*La Haine du théâtre, controverses européennes sur le spectacle*, vol. 1, *Controverses et polémiques, Littérature classiques*, n° 98, 2019/1 ; et vol. 2, *Discours et arguments*, n° 99, 2019/2. Sur la théâtrophobie et la théâtrophilie, voir par exemple : <https://obvil.sorbonne-universite.fr/actualite/atelier-theatrophobie-et-theatromanie-workshop-the-atrophobia-and-theatromania/sam-19032016>

<sup>3</sup> Armand Bourbon de Conti, *Traité de la Comédie et des spectacles*, Paris, Louis Billaine, 1666.

<sup>4</sup> Bossuet, *Maximes et réflexions sur la comédie, avec les pièces de la querelle Bossuet-Caffaro* [1694], éd. Patricia Touboul, Paris, Champion, 2020.

<sup>5</sup> *Journal de Trévoux*, février 1703, p. 311.

avait sentie, et qui fut sans doute la cause de son malaise, puis de sa rupture fracassante avec Port-Royal. Comme l'a montré Laurent Thirouin dans *L'Aveuglement salutaire* (1998), ces détracteurs du théâtre étaient aussi paradoxalement ceux qui lui prêtaient le plus de pouvoir, alors que ses défenseurs en minimisaient plutôt les effets.

Pourtant, bien plus tard, après douze ans d'un brillant parcours, Racine renonça au théâtre et se réconcilia avec Port-Royal. Était-ce pour confesser qu'il avait tort, que la scène et la morale augustiniennes étaient finalement et effectivement incompatibles? Ce serait oublier toutefois que, tout en professant la plus sincère dévotion, le vieux poète consentit encore écrire et conduire deux créations dramatiques, certes dans le cadre pédagogique, à la demande de Madame de Maintenon, sans que ses relations avec ses anciens maîtres aient été en rien affectées.

Si le conflit puis le rapprochement entre Racine et ses maîtres structure en grande partie la réflexion sur les liens entre Port-Royal et le théâtre, la figure de Corneille apparaît en fait encore plus obsédante dans les textes des amis du monastère : le dramaturge rouennais est l'adversaire privilégié des polémistes anti-théâtraux, qui manifestent une excellente connaissance de son oeuvre ; comme l'a montré une rencontre récente<sup>6</sup>, on devine aussi à plusieurs reprises le filigrane cornélien dans l'oeuvre de Pascal, dont l'écriture mobilise tous les ressorts de la dramaturgie. Quant à *Tartuffe*, l'entourage de Louis XIV a pu y déceler une alliance objective avec les "jansénistes", expliquant son interdiction<sup>7</sup>.

La journée pourra interroger les différentes facettes de ces relations tumultueuses, toujours passionnées, de Port-Royal et du théâtre :

- Quelles structures anthropologiques, religieuses, ou sociologiques déterminent à Port-Royal la position anti-théâtrale ? Dans quelles filiations théologiques, philosophiques, historiques s'inscrit-elle ? Prend-elle chez les amis du monastère une forme particulière, par rapport aux discours anti-théâtraux développés à l'époque, selon les différents courants religieux, tant en France qu'à l'étranger ?

---

<sup>6</sup> Journée d'étude *Pascal et Corneille* qui s'est tenue à Lille en mars 2022, à paraître dans le *Courrier Blaise Pascal*.

<sup>7</sup> Antony McKenna montre en effet que *Tartuffe* était une caricature de jésuite, en précisant que "pour le spectateur du XVIIe siècle, l'allusion était évidente" ("Séduction et imposture dans quelques pièces de Molière: *Tartuffe*, *Dom Juan*, *Le Misanthrope*", conférence prononcée dans le cadre de l'Association des Professeurs de lettres le 20 novembre 2014, <https://www.aplettres.org/pdf/Commemorations/ConferenceA.McKenna.pdf>).

- Les traités de la comédie : constituent-ils une condamnation structurelle contre la fiction dramatique, ou entretiennent-ils une possibilité de rédemption, dont saura se saisir Racine au temps d'*Esther* et *Athalie* ? Peut-on distinguer une différence entre la comédie et la tragédie ?
- Les traductions théâtrales et la fiction théâtrale antique dans le programme des Petites-Écoles : comment s'articule le rejet du théâtre et l'usage pédagogique des comédies latines aussi bien que des tragédies grecques ? Comment penser la différence pédagogique entre Port-Royal et les collèges jésuites à cet égard ?
- La querelle des Imaginaires et la dramaturgie racinienne : le théâtre de Racine s'est-il élaboré à l'écart de toute influence port-royaliste, ou constitue-t-il une réponse en acte aux accusations portées dans les discours anti-théâtraux de ses maîtres ? Quel rôle a eu la formation non au jeu mais à la diction dans sa pratique d'homme de théâtre, par opposition à Corneille notamment ? À l'inverse, comment expliquer les réactions diverses des Solitaires aux pièces de leur ancien élève ?
- Le cas Molière : comment interpréter le relatif silence des Solitaires sur le dramaturge comique ? Historiquement, la mort de Molière et le compromis de son enterrement nocturne proposé par l'archevêque de Paris sont-ils à relier aux enjeux politico-religieux du temps impliquant Port-Royal ?
- L'usage des saynètes et des procédés de comédie chez Pascal.
- La représentation du prince de Conti dans la fiction contemporaine (Ariane Mnouchkine, *Molière*, 1978 ; Gabriel Debray, *L'Insomnie du prince de Conti*, 2011).
- etc.

Cette journée est proposée en marge de la série de manifestations consacrées au 350<sup>e</sup> anniversaire des pièces de Racine, et dans la continuité de la journée d'étude *Port-Royal et les images* organisée par le CÉRÉdl (Université de Rouen Normandie).

Les propositions de communications (300 mots), accompagnées d'un bref CV, seront envoyées avant le **15 janvier 2023** à [anniversaires\\_raciniens@googlegroups.com](mailto:anniversaires_raciniens@googlegroups.com)